

2. ADDENDUM AUX FORMULAIRES KPARK

Le présent addendum intervient suite à une demande d'information complémentaire émise par la DREAL de Corse, en date du 22 novembre 2021, référencée DREAL/SBEP/DSPEI/MCA/2021/n°387, et relative à une instruction d'un dossier formulaire kpark inhérent à un projet de renforcement de l'Alimentation en Eau Potable de la commune de Calenzana.

Afin de renforcer sa production d'eau potable, et ainsi diminuer les prélèvements superficiels au droit de la prise en rivière de Pardine, la commune de Calenzana souhaite réaliser une recherche d'eau en nappe profonde par l'exécution d'une nouvelle campagne de 7 forages dans le socle plutonique.

2.1. Les besoins journaliers en eau lors des périodes de pointe de consommation - Besoins en moyenne annuelle

Les besoins journaliers en pointe de consommation estivale sont de l'ordre de 1 250 m³.

Les besoins d'eau potable de la commune de Calenzana en moyenne annuelle s'élèvent à 249 000 m³.

2.2. Les rendements actuels sur le réseau d'adduction de la commune

La commune possède une seule conduite d'adduction en « V » qui recueille les eaux brutes produites par les captages des émergences de source, et par la prise en rivière de Pardine.

La partie supérieure de cet ouvrage a été reconstruite à neuf dans les années 2008 - 2010.

Aujourd'hui, le rendement du réseau d'adduction est très bon, et est supérieur à 90 %.

Il est à noter, que conformément aux conclusions du premier Schéma Directeur d'AEP, la commune de Calenzana a mis en œuvre d'importants programmes d'investissement visant à réduire les pertes d'eau, et notamment :

- mise en conformité des équipements des captages d'AEP,
- remplacement de certaines conduites d'adduction,
- réhabilitation des réservoirs de stockage,
- remplacement de nombreuses antennes de distribution.

2.3. Les éventuelles créations de pistes d'accès

Les forages projetés sont tous localisés à proximité immédiate de la piste communale de Pardine. A ce titre, aucune autre piste d'accès ne sera créée.

2.4. Les éléments relatifs à la station de pompage

Le présent projet porté par la commune de Calenzana prévoit la réalisation de plusieurs forages en nappe profonde.

Dans le cas où un forage s'avèrerait pleinement productif (après essai de pompage), il sera classiquement équipé d'une pompe à étage immergée positionnée directement dans la colonne du forage.

L'eau ainsi prélevée sera donc directement injectée dans la canalisation d'adduction proche, sise au droit de la piste de Pardine.

Aussi, le projet ne prévoit pas la construction d'une station de pompage.

2.5. Approche hydrogéologique

Les forages projetés seront réalisés en dehors d'une nappe d'accompagnement d'un cours d'eau. Les ouvrages de prélèvement d'eau intéresseront des aquifères profonds de type « perméables en grand » (fracturés).

Ce contexte hydrogéologique au sein des roches plutoniques est généralement moyennement productif, de l'ordre de 10 m³/ heure en moyenne.

En tout état de cause, les forages productifs seront mis en service après une campagne d'essai de pompage sur 72 heures, qui aura pour dessein de quantifier les capacités de transmissivité de l'aquifère, ainsi que son potentiel de production moyen.

L'équipement de la colonne d'exhaure avec sonde piézométrique permettra à chaque forage d'être exploité en fonction de ses capacités, en évitant ainsi tout risque de surexploitation.